

# Communiqué de presse

*International Financial Reporting Standard (IFRS) pour petites et moyennes entreprises*

## **Des simplifications grâce aux "IFRS pour PME"**

**Un nouveau référentiel de standards comptables simplifie la présentation des comptes des petites et moyennes entreprises (PME) non soumises à l'obligation de présenter publiquement leurs états financiers.**

Zurich, 15 juillet 2009 – Destinée aux sociétés privées, cette nouvelle norme s'écarte des IFRS (International Financial Reporting Standards) dans un grand nombre de domaines. Elle requiert par exemple à nouveau l'amortissement régulier du "goodwill" provenant de l'acquisition d'autres entreprises. De plus, les informations en annexe s'en trouvent simplifiées : les PME n'ont ainsi pas à présenter des informations sectorielles, ni le résultat par action.

Jürg Reber, responsable du secteur d'Audit pour les PME de PricewaterhouseCoopers Suisse, commente: "Nous estimons que les exigences de publication des normes IFRS pour PME ne représentent que 20 pour cent environ de celles des IFRS appliquées dans leur totalité. En Suisse, la sortie de ces normes n'a pour l'instant encore aucune répercussion directe. Le droit de la comptabilité, en tant que partie du Code des obligations, est en cours de révision. Il est prévu d'exiger de certaines entreprises la présentation de comptes annuels suivant un référentiel comptable reconnu. Les IFRS pour PME" pourraient être un de ceux-ci. A l'heure actuelle, ces normes présentent un intérêt principalement pour des entreprises privées exerçant une activité internationale, tout comme pour les sociétés qui établissent leurs comptes de groupe sur la base du référentiel IFRS complet. Ces dernières pourraient trouver un avantage pour les comptes annuels statutaires de leurs filiales étrangères, sous réserve que ces normes, conjointement aux IFRS, soient acceptées à l'avenir aussi dans différents pays en tant que comptes annuels relevant du droit commercial."

Il reste à voir si cette initiative de l'International Accounting Standards Board (IASB) aboutira à un élargissement de l'application des IFRS en Suisse. La norme existante pour les PME, les Swiss GAAP RPC, a au moins l'avantage de jouir d'une grande popularité et d'être connue depuis quelques années déjà. Qui plus est, les utilisateurs des normes "IFRS pour PME" doivent quand même procéder à des ajustements lors du reporting auprès de la centrale de consolidation du groupe, parce que ces normes comprennent des prescriptions qui vont à l'encontre du référentiel IFRS complet et/ou présentent quelques lacunes.

**Contact:**

Jürg Reber  
Associé et responsable Audit  
du secteur des PME  
PricewaterhouseCoopers Suisse  
E-mail: [juerg.reber@ch.pwc.com](mailto:juerg.reber@ch.pwc.com)

Claudia Sauter  
Communications Senior Manager  
PricewaterhouseCoopers Suisse  
E-mail: [claudia.sauter@ch.pwc.com](mailto:claudia.sauter@ch.pwc.com)

Les effets du nouveau référentiel de standards comptables "IFRS pour PME" seront analysés dans le réseau international de PwC pour chaque pays. Pour la Suisse, on peut se procurer la brochure intitulée "Principaux points communs et différences entre les IFRS, les IFRS pour PME et les Swiss GAAP RPC" dès la mi-août 2009 en fichier PDF, auprès de Claudia Sauter.

PricewaterhouseCoopers ([www.pwc.com](http://www.pwc.com)) offre des services spécifiques d'audit, de conseil juridique et fiscal et de conseil économique aux branches économiques afin d'instaurer la confiance et de générer de la valeur pour ses clients et leurs partenaires. Le savoir-faire et l'expérience du réseau de nos entreprises membres regroupant plus de 155'000 collaborateurs dans 153 pays nous permettent de développer des perspectives nouvelles et de prodiguer des conseils pratiques.

«PricewaterhouseCoopers» fait référence au réseau d'entreprises membres de PricewaterhouseCoopers International Limited. Chacun des membres de ce réseau représente une personne morale différente et indépendante.